

ROYAUME DU MAROC



SPIN-OFFS OF THE CHARTER PROCESS IN THE MEDITERRANEAN PARTNER COUNTRIES THE EXPERIENCE OF MOROCCO

Conférence :

« De la Charte européenne des petites
entreprises au Small Business Act »

Infracity, Suède, 5-6 octobre 2009

Latifa ECHIHABI

Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion
de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME)
Coordonnateur national de la Charte pour le Maroc

SOMMAIRE

1. GENESE DE LA CHARTE EURO-MEDITERRANENNE POUR L'ENTREPRISE

2. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE AU MAROC : APPROCHE
METHODOLOGIQUE

3. RESULTATS ET PERSPECTIVES

1.GENESE DE LA CHARTE EURO-MEDITERRANENNE POUR L'ENTREPRISE

2.EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE AU MAROC : APPROCHE
METHODOLOGIQUE

3.RESULTATS ET PERSPECTIVES

q La Charte, axe essentiel de la coopération industrielle euro-méditerranéenne

Réunion du groupe de travail sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne (Rome, octobre 2003).
Comment développer un dialogue structuré sur la politique d'entreprise?

ù Proposition d'une "Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise".

ù Constitution d'une task force pour l'élaboration d'un projet de Charte (CE+5 pays dont le Maroc).

q La Charte, dans la logique de la nouvelle politique de voisinage euro-méditerranéenne:

Point 42 du Plan d'action Maroc-UE (Politique d'entreprise) : Améliorer l'environnement et les conditions pour le développement d'entreprises compétitives et la promotion de l'investissement.

q La Charte, dans le cadre du Statut avancé du Maroc ou l'importance accordée au volet Politique d'entreprise , à travers notamment une coopération accrue en matière de soutien aux PME, un meilleur accès aux programmes européens (en particulier, Programme Compétitivité et Innovation/CIP) et l'adhésion du Maroc à EEN (Enterprise Europe Network).

q La Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise, inspirée de la Charte européenne des petites entreprises, constitue :

- un document de référence pour le développement de politiques efficaces d'appui aux entreprises.
- un texte à caractère politique qui vise le renforcement du partenariat entre les pays de l'Europe et de la Méditerranée, en perspective de la zone euro-méditerranéenne de libre-échange en 2012.
- une plate-forme de mobilisation de l'aide financière de l'UE et des bailleurs de fonds internationaux, impliqués dans l'amélioration de l'environnement du secteur privé.

q Adoption de la Charte par la signature de la [Déclaration de Caserte](#) lors de la Conférence des Ministres de l'industrie euro-méditerranéens (Caserte, Italie, octobre 2004).

q Le Maroc, à l'instar des autres pays méditerranéens signataires, s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des [10 domaines d'action](#) de la Charte (engagement d'autant plus facilité par la parfaite convergence Charte/politique nationale d'appui aux entreprises).

1. [Procédures simples pour les entreprises](#)
2. [Éducation et formation à l'esprit d'entreprise](#)
3. [Compétences améliorées](#)
4. [Accès plus facile au financement et fiscalité favorable à l'investissement](#)
5. [Meilleur accès au marché](#)
6. [Entreprises innovatrices](#)
7. [Organisations professionnelles fortes](#)
8. [Qualité des services d'appui aux entreprises](#)
9. [Réseaux et partenariats euro-méditerranéens renforcés](#)
10. [Information claire et ciblée](#)

1.GENESE DE LA CHARTE EURO-MEDITERRANENNE POUR L'ENTREPRISE

2.EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE AU MAROC : APPROCHE
METHODOLOGIQUE

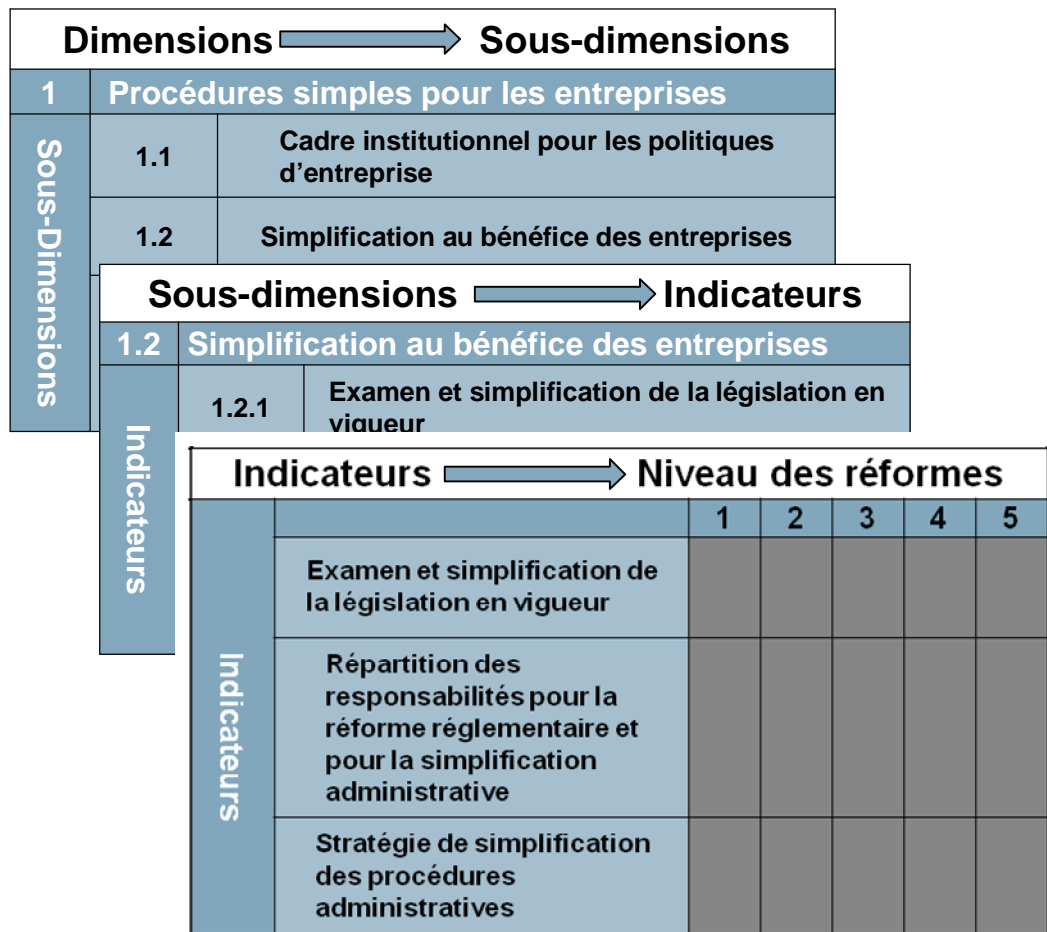
3.RESULTATS ET PERSPECTIVES

- q La mise en œuvre de la Charte fait l'objet d'une **évaluation** périodique (axe du programme de travail sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne).
- q A ce jour, 2 évaluations effectuées (2005-2006; 2007-2008); prochaine évaluation : 2011-2012.
- q Acteurs :
 - Le coordonnateur national (ANPME).
 - La Commission européenne et, depuis 2007-2008, d'autres partenaires internationaux (OCDE, ETF, BEI).
 - Les parties prenantes nationales publiques et privées.
- q Phases d'un processus d'évaluation :
 - Information, sensibilisation des parties prenantes (mailing, Site Web, réunion plénière).
 - Animation par le coordonnateur national d'ateliers ciblés (discussion, mise au point des contributions des parties prenantes).
 - Consolidation des résultats de l'évaluation par le coordonnateur national et envoi à la CE.
 - Restitution/dissémination des résultats finaux (réunion plénière regroupant l'ensemble des acteurs, médiatisation).
- q Évaluation 2005-2006 : principaux constats et enseignements
 - Une évaluation à dominante qualitative (élaboration d'un rapport national classique)
 - Volonté d'améliorer la structuration de l'information et d'introduire des indicateurs quantitatifs (grille d'évaluation standardisée).
 - Besoin d'un référentiel commun aux pays MED (permettre l'analyse comparative).

q Les grandes lignes du processus d'évaluation de la Charte 2007-2008 :

- § Mars 2007: Présentation aux parties prenantes nationales, par la CE et autres organismes partenaires (OCDE, ETF, BEI), d'un projet de grille d'évaluation basée sur un ensemble d'indicateurs, déclinés chacun en 5 niveaux de performance, et couvrant les 10 dimensions de la Charte (projet inspiré de l'expérience des pays des Balkans de l'Ouest).
- § Sept.-oct. 2007: Adaptation de la grille au contexte national (Experts internationaux, Coordonateur national et parties prenantes).
- § Nov.-déc. 2007: Validation de la grille par les partenaires internationaux (processus identique dans les autres pays MED en vue d'aboutir à une grille d'évaluation commune régionale).
- § Déc. 2007-fév. 2008: « Auto-évaluation » par le Maroc de la mise en œuvre de la Charte, parallèlement à une « évaluation externe » conduite par la CE et autres organismes partenaires.
- § Fin fév. 2008: Réunion plénière de présentation de synthèse des deux évaluations.
- § Av. 2008: Validation finale des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte.
- § Nov. 2008: Rapport régional (publié conjointement par CE, ETF et OCDE, en consultation avec BEI) sur les résultats des évaluations dans les pays MED présenté à la 7e Conférence des Ministres euro-méditerranéens de l'industrie (Nice).
- § Mars 2009: Réunion nationale de dissémination du Rapport.

q La grille d'évaluation



Logique générale d'élaboration et de succession des niveaux de performance

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Absence de politique ou actions ponctuelles ad hoc.	Élaboration de la politique en concertation avec les parties prenantes.	Adoption de la politique. Mécanismes de coordination en place. Projet pilote.	Mise en œuvre totale de la politique assortie d'objectifs clés.	Évaluation, analyse d'impact de la politique.

q Portée méthodologique et opérationnelle de l'évaluation

§ Dialogue permanent et structuré avec les partenaires internationaux sur la politique de l'entreprise

§ Démarche participative : consultation, implication des parties prenantes publiques et privées

§ Recherche et exploitation des synergies

§ Mise en commun des sources d'information disponibles ([plateforme électronique Charte](#))

§ Visibilité accrue sur les réalisations et les réformes accomplies

§ Identification des contraintes persistantes

§ Feuille de route : cap à atteindre (objectifs mesurables), axes d'amélioration prioritaires, pistes pour la coopération future

1.GENESE DE LA CHARTE EURO-MEDITERRANENNE POUR L'ENTREPRISE

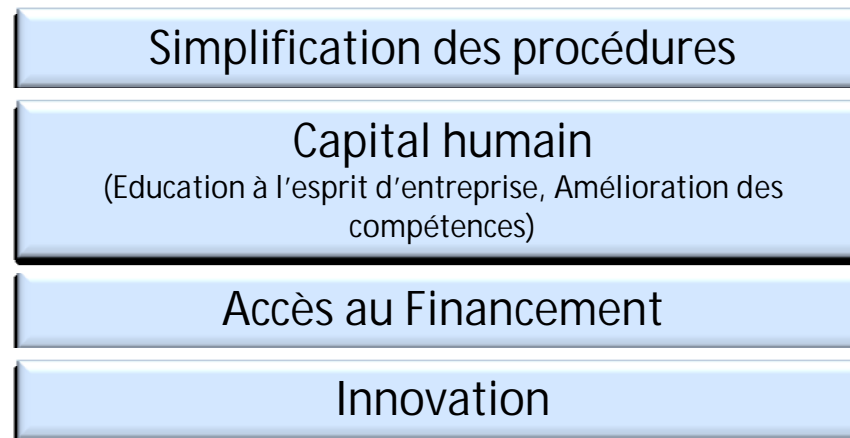
2.EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE AU MAROC : APPROCHE
METHODOLOGIQUE

3.RESULTATS ET PERSPECTIVES

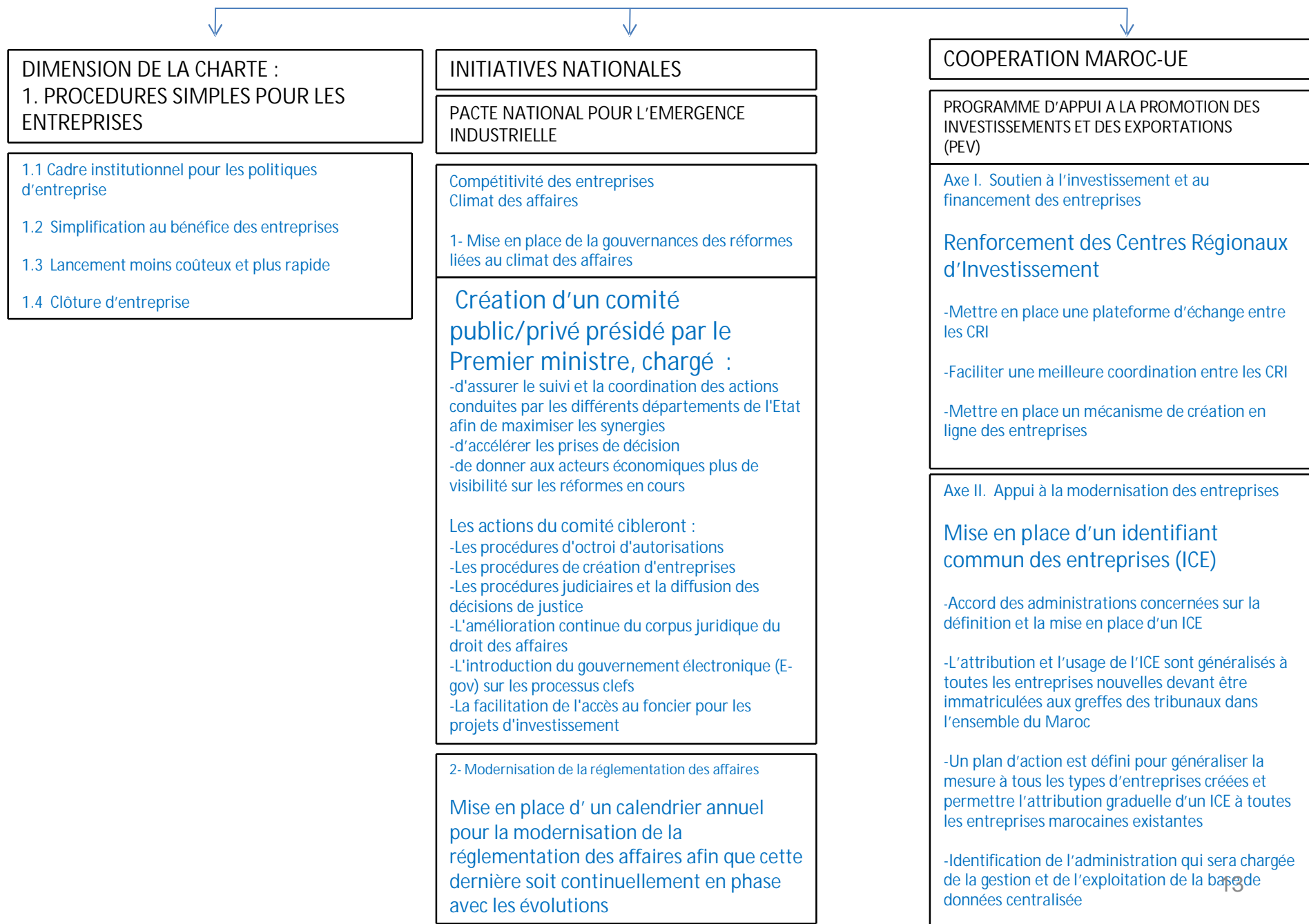
q Avancées et contraintes en matière de politique de l'entreprise, enregistrées par l'évaluation :

« Le Maroc a réalisé des progrès constants dans l'élaboration d'un cadre efficace pour la politique de l'entreprise. Les résultats de l'évaluation de la Charte montrent que le pays est en train de jeter les bases d'une politique solide. Il travaille à renforcer les institutions, à réformer le cadre juridique et réglementaire et à s'inspirer des bonnes pratiques. Le Maroc a adopté une approche participative pour définir les politiques, en mettant l'accent sur la consultation et en forgeant un consensus partagé par les institutions gouvernementales et les parties prenantes (...). De façon générale, la stratégie du gouvernement semble être bien structurée et équilibrée. Les problèmes concernent davantage le domaine des ressources disponibles pour appuyer les actions du gouvernement et la manière de maximiser ces ressources en vue de favoriser les synergies entre les différents programmes, particulièrement dans le domaine du développement des compétences et de l'innovation. » (Source : Commission européenne, OCDE, ETF, en consultation avec la BEI, Rapport sur la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise. Evaluation 2008 de la politique de l'entreprise, p.133).

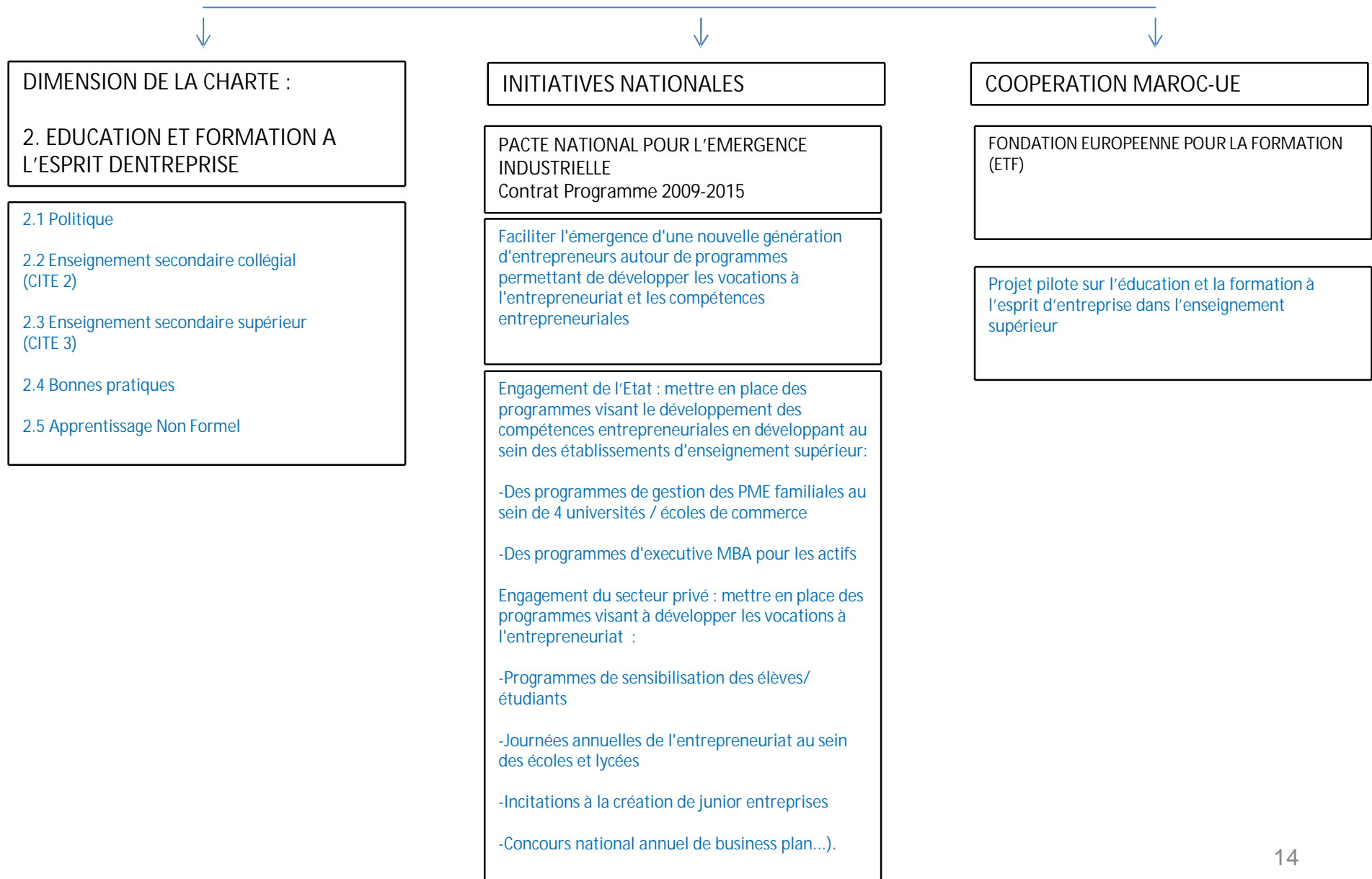
q Les axes d'amélioration prioritaires mis en évidence :



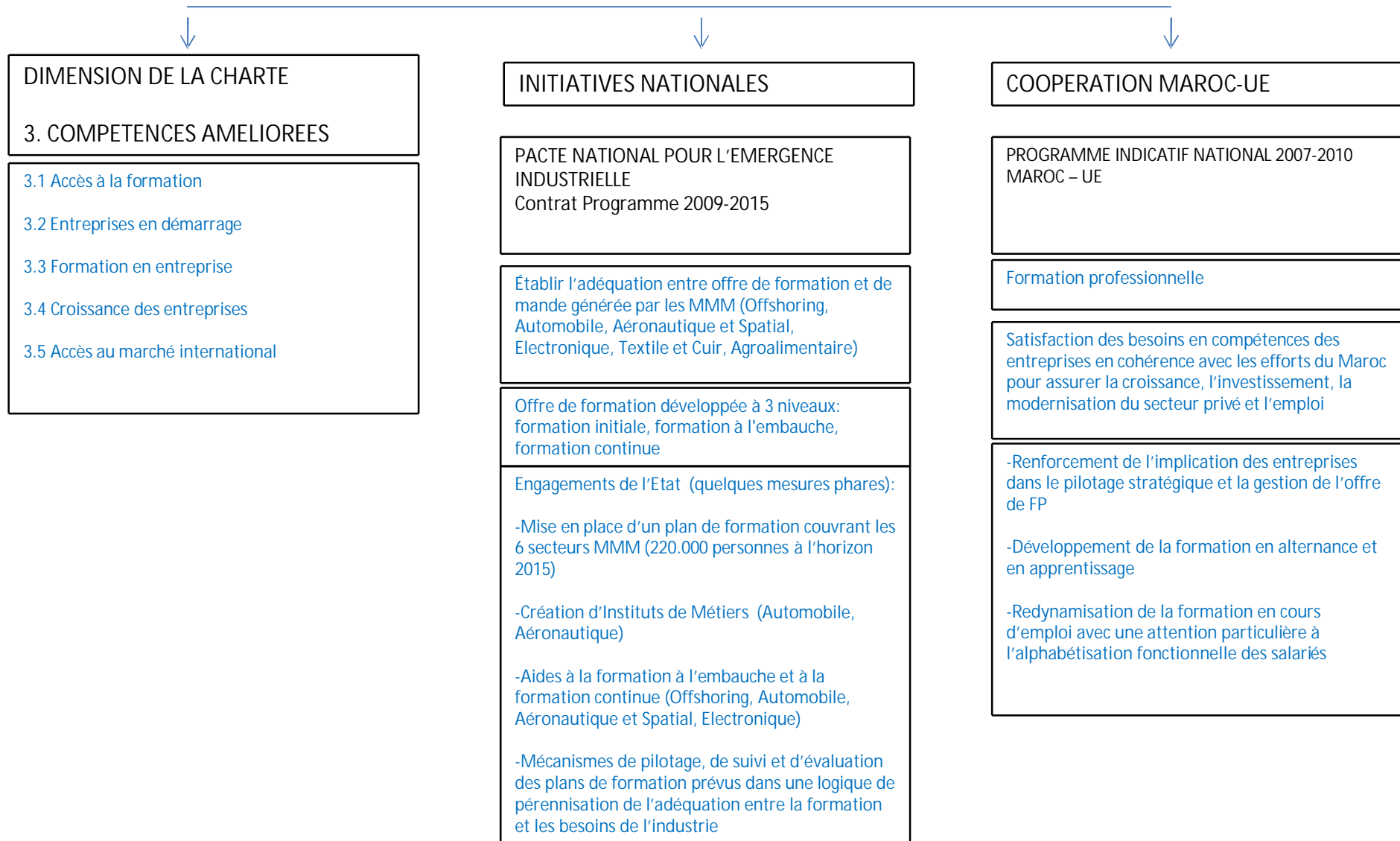
q La Charte, catalyseur de réformes et de projets



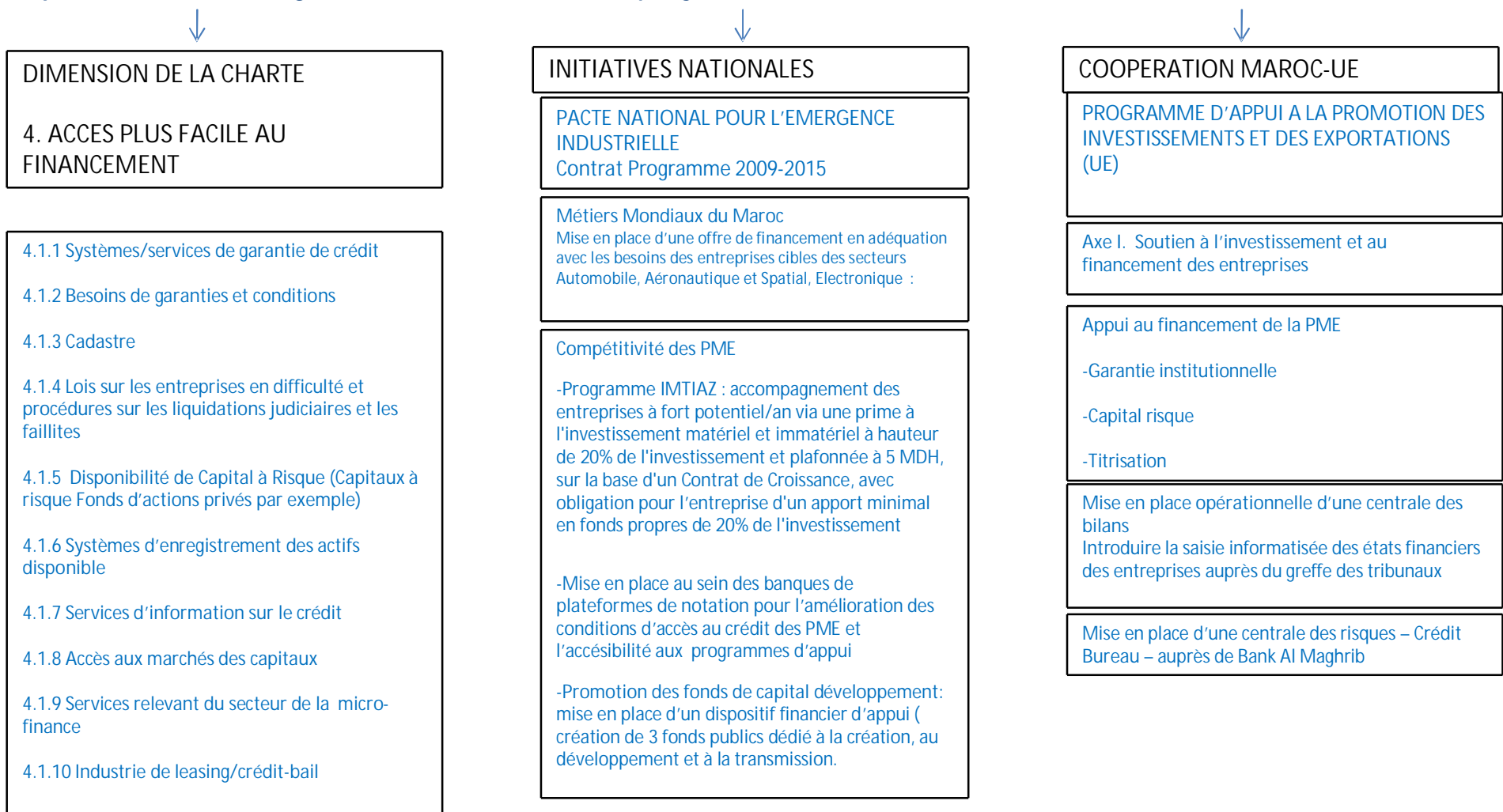
q La Charte, catalyseur de réformes et de projets



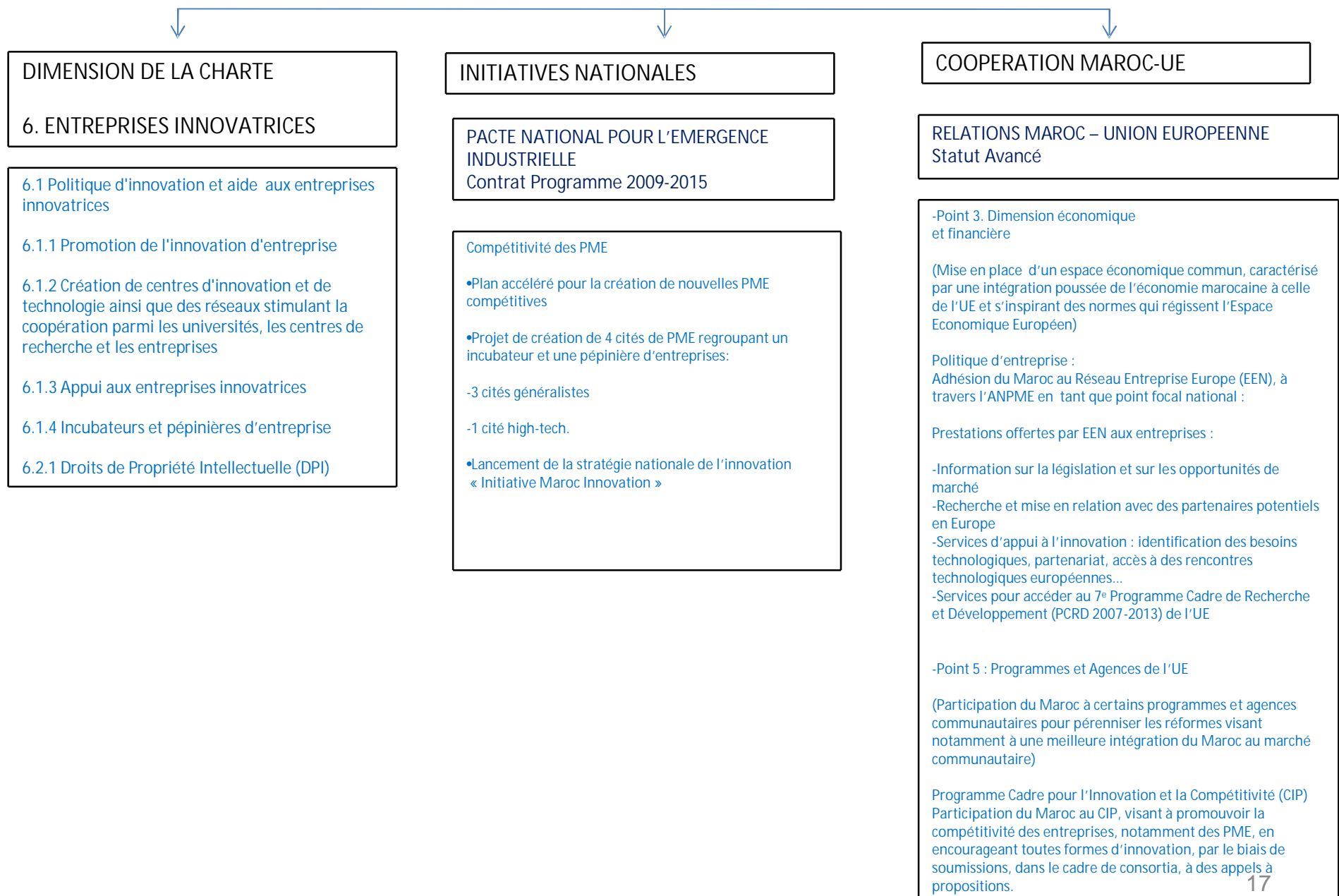
La Charte, catalyseur de réformes et de projets



q La Charte, catalyseur de réformes et de projets



q La Charte, catalyseur de réformes et de projets



- q Perspectives de la Charte ... au niveau national et dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen

- § Exploiter les résultats de l'évaluation et traduire ses conclusions et recommandations en objectifs à atteindre et en actions concrètes.

- § Accorder l'importance qui leur revient aux projets à dimension régionale.

- § Renforcer les mécanismes d'apprentissage et s'appuyer sur les bonnes pratiques pour améliorer les politiques et accélérer les réformes.

- § Perfectionner l'outil Charte, en ajustant la grille d'évaluation, en définissant de nouveaux indicateurs, y compris relatifs à la mesure d'impact des politiques sur les entreprises.

- § Améliorer l'environnement des PME, renforcer durablement leur compétitivité et leur croissance, libérer pleinement leur potentiel, en s'acheminant vers un « Small Business Act » pour les pays partenaires méditerranéens...

MERCI



Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise

10, rue Ghandi, Rabat - Maroc

TEL : +212 537 70 84 60

FAX : +212 537 70 76 95

www.anpme.ma

Info Centre : +212 537 26 26 25

info@anpme.ma

Royaume du Maroc



lun. 01 juin 2009

ANPME

[Accueil](#) - [Liens utiles](#) - [Plan du site](#) - [Nous contacter](#) - [FAQ](#)

[Qui sommes nous ?](#)

[Programmes d'Appui](#)

[Réseaux Régionaux](#)

[Espace consultance](#)

Charte euromed ■■■



Historique

description historique

Charte euromed pour l'entreprise FR

Charte euromed pour l'entreprise Eng

- Historique
- Evaluation 2006
- Evaluation 2008
- Evaluation 2011-2012

Voir aussi ■■■

Charte Euro-Méditerranéenne

A votre écoute



Témoignages



Nos partenaires

